

**Zeitschrift:** Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer  
**Herausgeber:** Auslandschweizer-Organisation  
**Band:** 13 (1974-1975)  
**Heft:** 56

**Artikel:** Traditions vinicoles dans le canton de Genève  
**Autor:** Villy, Henri  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-911421>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

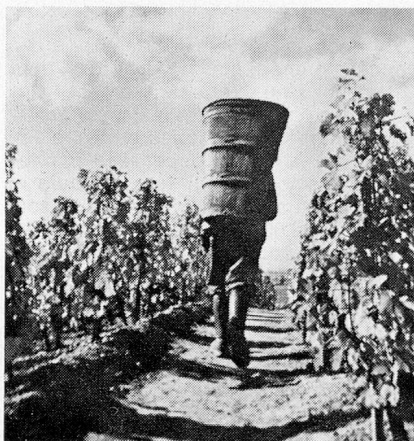
# TRADITIONS VINICOLES DANS LE CANTON DE GENEVE

Les fêtes des vendanges de Lugano, de Neuchâtel et de Morges sont bien connues. Celle de *Russin*, dans le canton de Genève, l'est un peu moins. Et, pourtant, elle existe depuis dix ans déjà. Elle est devenue une joyeuse tradition automnale, qui donne l'occasion à tous les Genevois — qu'ils le soient de naissance, d'origine, d'habitat ou de cœur — d'établir un contact direct, dans une ambiance de liesse, avec la campagne et son vignoble, ainsi qu'avec les vins que produit celui-ci. Et ils ne s'en font pas faute puisque c'est par dizaine de milliers que les citadins participent à ces festivités, qui s'étendent sur une journée et demie.

Russin, c'est un joli village qui s'étire sur un coteau, dominant la rive droite du Rhône, au cœur de cette région viticole que l'on appelle le Mandement, nom que l'on donnait, aux siècles passés, à une ancienne terre de l'évêque qui, lors de la Réforme, en 1536, revint à la Seigneurie de Genève. Parcourir les rues de cette charmante localité, qui ne compte guère plus de trois cents habitants, c'est découvrir de vieilles fermes — dont certaines sont encore des exploitations agricoles tandis que d'autres, restaurées avec beaucoup de goût, sont devenues de confortables habitations — des fontaines où les villageoises ne viennent plus faire la lessive, un temple qui a été complètement remis en état voici peu et dont les travaux ont permis de mettre à jour certains vestiges d'un sanctuaire beaucoup plus ancien datant du XI<sup>e</sup> siècle.

C'est dans ce cadre, fort sympathique et agréable, que se déroule la Fête des vendanges de Russin, à la préparation de laquelle toute la population, tant les jeunes que les moins jeunes, et même les vieux, participe avec un entrain et un enthousiasme communicatifs. On choisit un thème, qui change année après année, mais est toujours centré sur la vigne et ses travaux. La dominante de ces festivités, l'attraction principale, c'est le corso fleuri du dimanche après-midi, qui voit défiler, dans les rues du village pavés et décorés, un corso fleuri composé d'une dizaine de chars, conçus et réalisés avec grand soin, car il faut chaque fois faire mieux pour tenter de se surpasser, de plusieurs corps de musique ainsi que de groupes folkloriques, entre autres, et selon un aimable échange de bons procédés, une ambassade, costumée comme il se doit, de la Fête des vendanges de Morges, manifestation qui a lieu généralement une semaine après celle de Russin.

Le moût nouveau et le vin de l'année précédente coulent à flot dans les buvettes en plein air installées dans les différents quartiers du village. Partout il y a de la musique, pas seulement



Vignes dans le canton de Genève.

champêtre mais pop aussi, afin de satisfaire tous les goûts et toutes les générations. On sert des repas campagnards, où le jambon chaud, tranché à l'os, la longeole, cette spécialité charcutière genevoise, et le gratin de pommes de terre, que l'on s'en voudrait d'appeler dauphinois, sont à l'honneur. Bien sûr, il y a bal à la salle communale, ainsi que sous la vaste construction de toile dressée en face de la mairie, avec champ de foire offrant aux petits la joie des carrousels et aux plus grands celle des balançoires et des tirs-pipes.

Tout cela dans une ambiance faite de bonne humeur et d'allégresse, car les Genevois savent aussi s'amuser, et bien s'amuser, lorsqu'ils le veulent.

## LA VIGNE — TRADITION SECLAIRE

Si le soleil veut bien être de la partie, la Fête des vendanges de Russin est davantage qu'une réussite, tout simplement un triomphe. Un triomphe de la vigne et du vin dans un canton qui, bien que continuant à s'urbaniser à un rythme accéléré, n'en demeure pas moins, au point de vue viticole, le troisième de Suisse immédiatement après le Valais et le Pays de Vaud. Si l'on compare la surface du vignoble par rapport à la superficie productive totale de chacun de ces cantons, Genève se situe très largement en tête. On oublie trop souvent que c'est dans le Mandement que se trouve la plus grande commune viticole de notre pays. Il s'agit de Satigny, voisin de Russin, où la vigne occupe 418 hectares, soit près du quart de l'ensemble du territoire communal.

Dans le canton de Genève, le vignoble couvre 1.030 hectares, dont les trois cinquièmes sont plantés de cépages blancs et les deux autres cinquièmes de cépages rouges. On cultive la vigne sur le sol de 34 des 45 communes que

compte ce canton. Outre Satigny, déjà cité, les plus importantes communes viticoles genevoises sont Dardagny, également voisin de Russin, avec 150 hectares; Russin, avec 74 hectares; Bernex, avec 50 hectares; Meinier, avec 49 hectares; Soral, avec 44 hectares; Jussy, avec 24 hectares et Laconnex, avec 22 hectares.

Les vendanges genevoises ont donné, l'an passé, plus de dix millions de litres, destinés en grande partie à la vinification mais également à la préparation de jus de raisin sans alcool. Satigny abrite les plus grandes caves du canton de Genève, appartenant aux viticulteurs eux-mêmes groupés selon le système coopératif. Il s'agit de celles du Mandement — elles peuvent stocker plusieurs millions de litres dans leurs vases gigantesques — à la tête desquelles se trouve un vigneron de la région, M. François Revaclier, ancien conseiller national. Depuis la fin de la dernière guerre, tant par suite d'une reconversion partielle du vignoble que des progrès réalisés dans les méthodes d'élaboration, les vins genevois sont de plus en plus appréciés, à juste titre d'ailleurs, aussi bien en ce qui concerne les blancs que les rouges et les rosés.

La culture de la vigne est une tradition fort ancienne dans le canton de Genève. Elle y a été probablement introduite au premier siècle de l'ère chrétienne déjà par les Romains. Mais c'est du X<sup>e</sup> siècle toutefois que date le plus ancien jalon de cette longue histoire. Selon un document rédigé en latin médiéval, qui se trouve déposé aux Archives de l'Etat de Genève, la comtesse Eldegarde reconnaît faire donation de plusieurs propriétés, réparties entre Satigny et Collonge-Fort de l'Ecluse, notamment de ses vignes sises à Chouilly, Peissy et Satigny, au Prieuré de Satigny, cela en exécution des dernières volontés de son défunt mari et pour le repos de l'âme de celui-ci. On sait donc, avec certitude, que, depuis mille ans, un vignoble existe sur la rive droite du Rhône genevois, dans la région que l'on continue d'appeler le Mandement.

Quant à l'existence de vignes sur la rive gauche du Rhône, elle est attestée, deux siècles plus tard, par l'Obituaire de l'Eglise de Saint-Pierre, conservé à la Bibliothèque publique et universitaire. On y trouve inscrit, en date du 26 juin 1178, la mort d'Amédée I, comte de Genevois, avec l'adjonction que, à son décès, ce seigneur a légué, à l'Eglise, un tonnelet de vin de Bossey, petit village situé au pied du Salève, cette montagne qui est aujourd'hui devenue aux Genevois ce que l'Uetliberg est aux Zurichois.

(ONST) Henri Villy